

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2026.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Stéphanie HOuset, , Sabine TAULEIGNE, Laurent PEMEANT, Corine ARSAC, Patrick GROUPIERRE, Suzanne BROT, Damien COHEN, Magalie MAS, Jérémy FERNANDEZ, Isabelle WICKI, Fanély RISSOANS, Thomas ROYER, Lucie DEPETRIS, Alain MONTEUX, Cécile DESSUS, Eric DERMENT, Valérie GARCIA, Michel BERNE, Guy LE DROGO, Marie-Renée AVON, Dorian DANTIN, Marie-José BAYOUD-TORRES, Claude ILLY, Sandrine AUGIER, Edwige GUILLEMIN, Manuel HERRERO, Sylvie DELOCHE, Daniel GROUSSON.

POUVOIRS : Lilian CHAMBONNET à Jérémy FERNANDEZ, Jérémy POURCHAILLE à Fanély RISSOANS, Anna ROMAJOIT à Marie-Renée AVON.

OBJET : 09- Modification du tableau des effectifs - Suppressions de postes

Magalie MAS,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la fonction publique et son article L. 313-1, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

VU le tableau des emplois ;

VU l'avis rendu par le Comité Social Territorial du 9 juillet 2026, sur le projet de suppression d'emplois concernant les avancements de grade ;

VU l'avis rendu par le Comité Social Territorial lors de sa séance du 23 septembre 2026 sur les autres suppressions d'emplois liés aux motifs suivants : départ en retraite, mutation, décès, promotion interne ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre notamment les nominations des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2026 ;

CONSIDÉRANT que les créations de postes afférentes ont été délibérées lors du Conseil municipal du 29 juin 2026 ;

CONSIDÉRANT que cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement ;

PROPOSE au Conseil Municipal ;

DE SUPPRIMER du tableau des effectifs les emplois suivants :

Poste à supprimer (avancement de grade)	Service concerné	Date d'application
1 Adjoint technique à temps complet	ST/espaces verts	21/07/2026
1 Adjoint technique à temps complet	Population/entretien	01/09/2026
1 Adjoint technique à temps non complet (32h)	Population/entretien	01/09/2026
1 Agent de maîtrise à temps complet	ST/logistique	01/10/2026
1 Agent de maîtrise à temps complet	ST/espaces verts	01/07/2026
1 Technicien principal de 2e classe à temps complet	ST/informatique	01/07/2026
1 gardien brigadier à temps complet	PM	17/08/2026

Envoyé en préfecture le 30/09/2026

Reçu en préfecture le 30/09/2026

Publié le 01/10/2026

ID : 026-212602528-20260928-CM2026_6_09-DE



Suppression de poste	Service Concerné	Date d'application	Motif
Adjoint administratif principal 1ère classe	Finances	28/09/2026	mutation
Adjoint administratif principal à temps non complet	Finances	28/09/2026	mutation
Technicien principal de 1ère classe	DST	28/09/2026	promotion interne
Adjoint administratif principal 1ère classe	RH	28/09/2026	promotion interne
Adjoint technique principal 1ère classe	ST/espaces verts	01/10/2026	promotion interne
Adjoint technique principal 1ère classe	ST/espaces verts	28/09/2026	décès
Attaché hors classe	DG	28/09/2026	retraite

D'ADOPTER la suppression des emplois ainsi proposée.

Vote :

Approbation par 33 voix pour.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 29 septembre 2026

Le Maire,